



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Légion d'honneur

Question écrite n° 40751

Texte de la question

Mme Geneviève Levy attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la situation des anciens combattants de l'armée d'Afrique qui ont pris une part importante dans la libération de la France. Cette armée dite d'Afrique a, du 19 novembre 1942 au 15 août 1945, combattu avec force et, grâce aux hommes qui la composaient, le débarquement de Provence a pu avoir lieu. Alors que la mission du soixantième anniversaire des débarquements et de la Libération compte prendre en compte l'aspect international de la Seconde Guerre mondiale en y associant des vétérans étrangers, il serait souhaitable qu'on honore, de façon symbolique, ces anciens combattants qui ont permis la libération de la France. En effet, il y a quelques années, un contingent exceptionnel avait permis de décorer de la Légion d'honneur tous les anciens combattants survivants de la Première Guerre mondiale. Aussi, elle serait heureuse de connaître les orientations choisies dans ce domaine et désire connaître ses intentions à ce sujet.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants entend préciser à l'honorable parlementaire que, dans le cadre des commémorations du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, un grand nombre d'anciens combattants, français et alliés, dont des anciens de l'armée d'Afrique, ont été ou seront honorés, notamment par l'attribution de décorations. Pour rendre hommage aux valeureux combattants de l'armée d'Afrique, le ministre a tenu par ailleurs à se déplacer en Corse, en Tunisie et en Italie, au cimetière français de Monte Mario, près de Rome, où il a présidé une cérémonie rassemblant des anciens combattants marocains et tunisiens et les membres des principales associations françaises concernées. Cet hommage se poursuivra lors des cérémonies commémoratives du débarquement en Provence et, plus particulièrement, lors de la cérémonie internationale qui aura lieu l'après-midi du dimanche 15 août, à bord du porte-avions Charles-de-Gaulle. Les nombreuses cérémonies organisées par les villes que l'armée d'Afrique a largement contribué à libérer constitueront, quant à elles, autant de marques de reconnaissance due à ses combattants. Parallèlement, la publication, avec l'aval de la mission du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, de nombreux ouvrages mettant à l'honneur les vétérans de cette armée témoignera de la gratitude de la nation à leur endroit. De nombreuses initiatives s'inscrivent dans cette démarche. Ainsi, à l'occasion du 60e anniversaire du débarquement en Provence, le musée de l'artillerie et le musée des troupes de marine présenteront conjointement avec l'association Provence 44 une exposition temporaire dont une partie sera consacrée à l'armée d'Afrique ; ils organiseront également un colloque international d'histoire au début du mois d'octobre 2004. Enfin, il convient de signaler que de nombreux établissements d'enseignement ont mené au cours de cette année scolaire, et poursuivront, l'an prochain, des actions pédagogiques visant à sensibiliser les jeunes aux sacrifices consentis par ceux qui ont permis que la France vive aujourd'hui dans la liberté et la démocratie.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Levy](#)

Circonscription : Var (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40751

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er juin 2004, page 3913

Réponse publiée le : 13 juillet 2004, page 5313